

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**Du Jeudi 22 Avril 2021**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 Avril 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 22 Avril 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Delphine GUENIN, Pascal LANQUETIN, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

**ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Benoît MASSART pouvoir à Delphine GUENIN

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Claude PARENT

Agnès VANHUYSE

Mathieu MICHAUD est nommé secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

Suite à la réalisation des états des lieux de sortie de deux locataires, il est proposé au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour la question du remboursement de leur caution.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

**I) Approbation du procès-verbal du 14 Avril 2021 :**

Le procès-verbal du conseil du 14 Avril 2021 n'ayant pu être transmis au conseil municipal que ce jour, il est proposé de reporter son approbation à la prochaine séance.

**II) Comptes rendus des commissions :**

**Commission animations :**

La date de la fête communale est maintenue au week-end du 4 et 5 Septembre 2021 et sera organisée en fonction des conditions sanitaires et des règles en vigueur à ces dates. Les forains seront présents s'ils en ont la possibilité.

Le fleurissement du village est prévu au niveau des 3 ponts. Les bacs à fleurs seront remplacés par des massifs.

**Commission scolaire :**

Une réunion a eu lieu le 21 Avril avec le périscolaire, qui a présenté ses comptes. Un excédent de gestion de 7104.84€ a été dégagé en 2020, qui sera déduit de la participation 2021.

**III) Remboursement des cautions des locataires sortants :**

Suite à l'état des lieux de sortie des locataires des appartements Bain Douche 1<sup>er</sup> étage et Pierre Cordier 1<sup>er</sup> étage, la commission bâtiment propose de rembourser l'intégralité des cautions déposées.

**Le conseil municipal, après débat, décide, à l'unanimité, le remboursement des cautions déposées par les locataires de ces appartements communaux.**

**IV) Attribution de l'appartement Bain Douche 1<sup>er</sup> étage :**

La commission bâtiments s'est réunie le 16/04 pour examiner les dossiers suite aux 12 visites ayant eu lieu et présente ces dossiers au conseil.

**Le conseil municipal, après débat, décide, à l'unanimité, de retenir le dossier de M Leroy et Mme Redant.**

**V) Transfert de la compétence d'organisation des mobilités à la communauté de communes :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la loi n°2019-1428 du 24/12/2019 d'orientation des mobilités, qui a pour objectif de couvrir le territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité. A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2021, la compétence ne peut plus s'exercer à l'échelle communale. A ce titre, la communauté de communes de Frasne Dugeon, dans le cadre du plan d'aménagement et de développement durable du PLUi a délibéré afin de prendre cette compétence. Une modification de ses statuts est cependant nécessaire et ne peut être décidée que par des délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux.

**Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence d'organisation de la mobilité à la communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val du Dugeon.**

**VI) Fête des Mères :**

Le traditionnel repas de la fête des Mères ne pouvant avoir lieu cette année, la commune propose d'offrir aux mamans qui le souhaitent un bouquet floral le samedi 29 mai de 10h à 12h ou de 14h à 16h, sur inscription.

Un bulletin pour les inscriptions sera distribué dans les boîtes aux lettres.

**VII) Terrain d'aisance :**

Après un débat constructif du conseil, celui-ci décide de reporter la décision à sa prochaine séance.

**VIII) Jurassic Vélo Tour (sentier du Berger et parking) :**

Le Jurassic Vélo Tour est à la recherche d'un point de stationnement pour les vélos pour le sentier du Berger. Une visite sur le terrain a été effectuée avec une représentante de la CFD. Suite à cette visite, il a été proposé de modifier l'emplacement initialement envisagé pour un site plus spacieux chemin de la Lore. La commune propose également un emplacement près de l'arrêt des bus scolaires.

**IX) Travaux de voirie et sécurité :**

Suite à la réunion de la commission, deux rendez-vous ont été fixés avec des prestataires pour prévoir les travaux et aménagements nécessaires.

**X) PLUi :**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes, une réunion en visioconférence à destination du public sera organisée le lundi 17 Mai à 20h.

Les informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres.

**XI) Avancement du projet de préau à l'école :**

Le géomètre est intervenu ce jeudi 22 avril pour effectuer les relevés. Le dossier suit ainsi son cours.

**XII) Questions diverses :**

- Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier adressé par Claude Parent annonçant sa démission du conseil municipal suite à son déménagement.

- Art en Chapelle : la commune a été sollicitée pour l'organisation d'un événement en 2022.

- Travaux :

Les travaux pour la pose d'une antenne relai au niveau du réservoir ont débuté. Ceux prévus pour l'installation de l'antenne à la Vessoie vont également débuter prochainement.

Un nettoyage du réservoir a été effectué.

Le balayage de la commune a également été réalisé.

- Scouts : un camp scout s'installera sur la commune la deuxième quinzaine du mois de Juillet.

Fin de la séance : 23h15



Le Maire,  
Bernard Beschet